



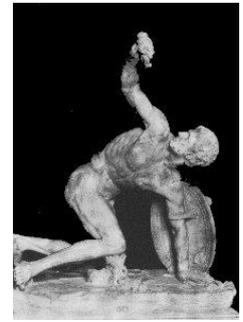
UN **LÉGIONNAIRE**  
ROMAIN



UN **HOMME LIBRE**  
HABITANT ROME



UNE **MATRONE**  
ROMAINE



UN **GLADIATEUR** PRO-  
FESSIONNEL DES JEUX  
DU CIRQUE À ROME



UN **PRISONNIER DE**  
GUERRE DEVENU **GLA-**  
**DIATEUR** À **LUGDUNUM**



UN **HOMME LIBRE**  
HABITANT **MASSILIA**  
(MARSEILLE)



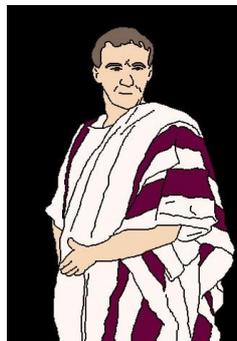
L'ÉPOUSE D'UN  
**LÉGIONNAIRE** ROMAIN



UN **HABITANT LIBRE**  
D'UNE CITÉ **PÉRÉGRINE**



UN **ESCLAVE** APPARTE-  
NANT À UN **HOMME**  
LIBRE DE **LUGDUNUM**



UN **SÉNATEUR** ROMAIN  
ORIGINAIRE DE **GAULE**  
**NARBONNAISE**



LA FEMME D'UN **SÉNA-**  
**TEUR** ROMAIN DE  
**GAULE NARBONNAISE**



**CAIUS JULIUS PACA-**  
**TIANUS**, **GAULOIS** DE-  
VENU **MAGISTRAT**  
D'UNE CITÉ ROMAINE



Le théâtre romain de Mérida

UN **HABITANT LIBRE** DE  
LA **CITÉ PÉRÉGRINE**  
D'ÉMERITA AUGUSTA  
(AUJOURD'HUI **MÉRIDA**,  
**ESPAGNE**)



Monnaie des Suetions

**GAULOIS LIBRE** HABI-  
TANT **AUGUSTA SUES-**  
**SIONUM**. (SOISSONS,  
GAULE BELGIQUE)



**GERMAIN** VIVANT DE  
L'AUTRE CÔTÉ DU **LIMES**



UN **JEUNE** ROMAIN DE  
17 ANS ET 1/2, VÊTU DE  
LA **TOGE VIRILE**



JEUNE ROMAIN VÊTU  
D'UNE TUNIQUE COURTE  
ET D'UN MANTEAU



UN MAGISTRAT D'UNE  
CITÉ MUNICIPALE



UN HABITANT LIBRE  
D'UNE CITÉ MUNICIPALE



UN DRUIDE D'UNE CITÉ  
PÉGRINE DE GAULE  
AQUITAINE

**ERREUR FATALE**



CETTE CARTE PEUT FAIRE GAGNER **500 POINTS** SI VOUS DÉNONCEZ, AVEC ARGUMENT SOLIDE, UNE ERREUR D'UNE AUTRE ÉQUIPE... (OU LES PERDRE)

**ERREUR FATALE**



CETTE CARTE PEUT FAIRE GAGNER **500 POINTS** SI VOUS DÉNONCEZ, AVEC ARGUMENT SOLIDE, UNE ERREUR D'UNE AUTRE ÉQUIPE... (OU LES PERDRE)

**ERREUR FATALE**



CETTE CARTE PEUT FAIRE GAGNER **500 POINTS** SI VOUS DÉNONCEZ, AVEC ARGUMENT SOLIDE, UNE ERREUR D'UNE AUTRE ÉQUIPE... (OU LES PERDRE)

**ERREUR FATALE**



CETTE CARTE PEUT FAIRE GAGNER **500 POINTS** SI VOUS DÉNONCEZ, AVEC ARGUMENT SOLIDE, UNE ERREUR D'UNE AUTRE ÉQUIPE... (OU LES PERDRE)

**ERREUR FATALE**



CETTE CARTE PEUT FAIRE GAGNER **500 POINTS** SI VOUS DÉNONCEZ, AVEC ARGUMENT SOLIDE, UNE ERREUR D'UNE AUTRE ÉQUIPE... (OU LES PERDRE)

**ERREUR FATALE**



CETTE CARTE PEUT FAIRE GAGNER **500 POINTS** SI VOUS DÉNONCEZ, AVEC ARGUMENT SOLIDE, UNE ERREUR D'UNE AUTRE ÉQUIPE... (OU LES PERDRE)

**ERREUR FATALE**



CETTE CARTE PEUT FAIRE GAGNER **500 POINTS** SI VOUS DÉNONCEZ, AVEC ARGUMENT SOLIDE, UNE ERREUR D'UNE AUTRE ÉQUIPE... (OU LES PERDRE)

**ERREUR FATALE**



CETTE CARTE PEUT FAIRE GAGNER **500 POINTS** SI VOUS DÉNONCEZ, AVEC ARGUMENT SOLIDE, UNE ERREUR D'UNE AUTRE ÉQUIPE... (OU LES PERDRE)



UN **MARCOMAN**



UN GREC D'ATHÈNES,  
PORTANT LA **TOGE** ET  
UTILISANT **3 NOMS**  
(**TRIA NOMINA**)



L'ESCLAVE D'UN  
PAYSAN DE LA RÉGION  
DE ROME



Représentation d'un homme  
UN **PÉGRIN**



UN **VÉLITE**  
DE L'ARMÉE ROMAINE



UN **JUIF** DE PALESTINE,  
JÉSUS DE NAZARETH



UN **JUIF** REMARQUÉ PAR  
L'EMPEREUR, PORTANT  
**3 NOMS** : TITUS  
FLAVIUS JOSEPH



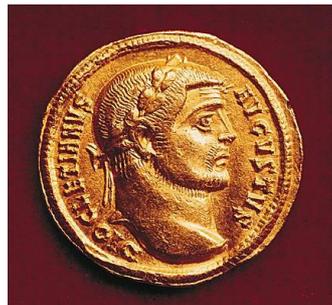
PONCE PILATE, **PRÉFET**  
ROMAIN DE JUDÉE AU  
1<sup>ER</sup> SIÈCLE



UN ESCLAVE DE **GAULE**  
**NARBONNAISE**



LE SERVITEUR D'UNE  
**MATRONE** ROMAINE



**DIACLÉTIAN**, NÉ EN  
DALMATIE, PETIT-FILS  
D'ESCLAVE AFFRANCHI



UN **GAULOIS**  
INCORPORÉ DANS LA  
**LÉGION ROMAINE**  
DEPUIS 10 ANS



FEMME ESCLAVE  
SACHANT JOUER DE LA  
MUSIQUE, À ROME



ENFANT D'ESCLAVE  
DE **LUGDUNUM**



FEMME DE **PÉRÉGRIN**



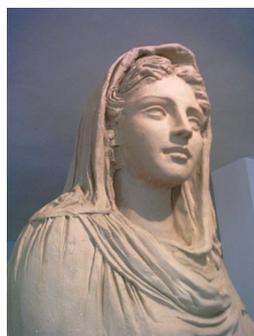
FEMME GAULOISE D'UNE  
**CITÉ MUNICIPALE**



UNE PRINCESSE  
SICAMBRE,  
À L'EST DU **LIMES**



UN TRÈS JEUNE GALLO-  
ROMAIN, VIVANT DANS  
UNE **COLONIE ROMAINE**



LA FEMME D'UN  
**MAGISTRAT**  
D'UNE **CITÉ MUNICIPALE**



UNE FEMME DE LA CITÉ  
ITALIENNE DE POMPEII

## Règles du jeu :

**Objectif :** comprendre la complexité, l'ouverture et l'évolution de la question de la citoyenneté dans l'Empire romain (Programme de Seconde 2010)

**La classe est divisée en équipes** (les cartes ont été imprimées sur des cartons de 5 couleurs différentes permettant de faire 5 équipes de 6). A chaque tour, le prof distribue 4 cartes à chacune des équipes. Les équipes disposent d'un capital de départ de 80 points.

Après un temps limité (et avec la possibilité de chercher des informations dans le manuel), **l'équipe doit proposer une association de 3 cartes**, soit 3 cartes de citoyens romains, soit 3 cartes de non-citoyens. Une telle association vaut 50 points, une association de 5 cartes (5 citoyens ou 5 non-citoyens vaut 100 points). Durant le temps de discussion dans les groupes, les équipes peuvent acheter une information à l'arbitre pour 20 points (mots en bleu sur les cartes de personnage). L'arbitre laisse alors quelques minutes la carte à disposition de l'équipe, puis la reprend.

**A l'issue du tour, chaque équipe doit présenter à tous l'association proposée.** Si une autre équipe possède la carte "Erreur fatale", elle peut alors contester l'association et risquer 500 points d'un coup : l'arbitre peut donc retirer les 500 points s'il n'y a pas d'erreur, les accorder si l'erreur a été bien décrite, avec un argument valide, ou annuler (il y a bien une erreur, mais l'argumentation pêche).

**Les premiers tours se déroulent en l'an 1 de notre ère.** Mais ensuite, l'arbitre annonce que nous sommes à la fin de l'année **48 après JC** (après donc l'adoption des *Tables claudiennes*). Plus tard, l'arbitre change à nouveau les règles en annonçant qu'on est à présent en **212** (après l'*Édit de Caracalla*). Ces textes figurent dans le manuel des élèves.

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p style="text-align: center;"><b>GLADIATEUR</b></p> <p>Les gladiateurs (du latin : <i>gladiatores</i> signifiant « combattant à l'épée ») étaient des combattants professionnels, esclaves ou non (esclaves affranchis pour leurs exploits ou engagés volontaires, en quête d'une vie meilleure grâce à des victoires bien rémunérées) qui se battaient entre eux ou contre des fauves, pour le divertissement du public.</p> | <p style="text-align: center;"><b>LUGDUNUM</b></p> <p>Lugdunum (Lyon) est une <b>colonie romaine</b> fondée en 43 av. JC. Elle accueille le Conseil des Gaules, qui réunit les représentants des 60 cités gauloises autour de l'autel des Trois Gaules où est célébré le culte impérial.</p>  | <p style="text-align: center;"><b>CONCESSION VIRITANE</b></p> <p>La citoyenneté peut s'acquérir par naturalisation d'un homme libre, on parle alors de <b>concession viritane</b>, c'est-à-dire à titre personnel. Après Auguste, seul l'empereur peut accorder ainsi la citoyenneté à titre individuel. Le nouveau citoyen prend le nom de famille de l'empereur : <i>Flavius</i> sous les Flaviens, <i>Aurelius</i> sous les Antonins... La concession de la citoyenneté était toujours fortement contrôlée par les empereurs.</p>  |
| <p style="text-align: center;"><b>SÉNATEUR</b></p> <p>Un sénateur est un <b>magistrat</b> romain issu de l'<b>ordre sénatorial</b>, groupe social formé par les familles les plus riches, celles dont le patrimoine est d'au moins 1 million de sesterces. L'appartenance à l'ordre sénatorial est devenu héréditaire avec l'Empire'.</p>  | <p style="text-align: center;"><b>GAULE NARBONNAISE</b></p> <p>La Gaule narbonnaise était une province de l'Empire romain fondée à partir de la toute première colonie créée par les Romains dans le sud de l'actuelle France, dès 118 avant J.C. La province reçut son statut officiel de province sénatoriale, de droit latin, après le passage de Pompée dans les années 70 avant notre ère.</p> | <p style="text-align: center;"><b>MAGISTRAT</b></p> <p>Sous l'Empire, les citoyens sont divisés entre trois classes : ordre sénatorial, ordre équestre et plébéiens. Chaque citoyen peut faire carrière dans les services publics. Chacune de ces trois classes a des possibilités de carrières séparées (connues sous le nom de <i>cursus honorum</i>). Les magistratures de l'exécutif sont essentiellement réservées aux citoyens de la classe sénatoriale. Il existe aussi des magistrats dans les cités romaines de l'Empire. Les édiles qui gèrent les villes ont la responsabilité des bâtiments sacrés et de l'approvisionnement en eau... Ils sont citoyens romains dans les <b>cités municipales</b>.</p> |
| <p style="text-align: center;"><b>ESPAGNE</b></p> <p>En 74, Vespasien octroie le droit latin à toute l'Espagne, donnant ainsi la citoyenneté latine à tous les citoyens libres.</p>  | <p style="text-align: center;"><b>LIMES</b></p> <p>Nom donné à la frontière de l'Empire romain, accompagnée ou non de fortifications : murs, tours de guet. De l'autre côté, vivent des peuples considérés comme "barbares" : peuples celtiques, germaniques, slaves, asiatiques, Huns...</p>   | <p style="text-align: center;"><b>LÉGIONNAIRE<br/>LÉGION ROMAINE</b></p> <p>Au début, seul les citoyens romains servaient dans la Légion. Puis, les Romains firent appels à des non-citoyens. Cependant, après 25 ans passés dans l'armée romaine, un <b>pérégrin</b> peut devenir citoyen romain.</p>  |

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p style="text-align: center;"><b>TOGE VIRILE</b></p> <p>Les enfants de citoyens deviennent citoyens à l'âge de 17 ans et revêtent alors la toge virile, le vêtement des citoyens de la Rome antique. C'est avant tout un costume d'apparat qui nécessite l'aide d'esclaves pour être drapée, tant l'ajustement est compliqué et malaisé. La pièce de drap qui la constitue est taillée en demi-cercle. Le diamètre de la toge est d'environ 6,50 m sur 2,50 m.</p> | <p style="text-align: center;"><b>CITÉ PÉRÉGRINE</b></p> <p>Une cité pérégrine est une ville conquise par Rome, dont les habitants ne disposent ni de la citoyenneté romaine, ni du statut juridique des Latins.</p>  | <p style="text-align: center;"><b>CITÉ MUNICIPALE</b></p> <p>Le municipale (en latin <i>municipium</i>) est l'un des statuts possibles pour une cité du monde romain antique. Le municipale est un statut plus favorable que celui d'une communauté <b>pérégrine</b>. Cependant, ce n'est pas encore une cité romaine : seuls les magistrats acquièrent la citoyenneté romaine. Les habitants libres d'un municipale, eux, n'ont qu'une citoyenneté incomplète.</p>   |
| <p style="text-align: center;"><b>MATRONE</b></p> <p>Les femmes mariées (matrones) de citoyens romains ont la citoyenneté romaine, mais avec des droits limités. Elles peuvent hériter, transmettent la citoyenneté romaine à leurs enfants, mais elles sont passées de la dépendance de leur père à celle de leur mari...</p>  | <p style="text-align: center;"><b>MARCOMAN</b></p> <p>Les Marcomans sont un peuple germanique, connu notamment grâce à l'historien romain Tacite qui les situe en Europe centrale, dans l'actuelle Moravie. Ils exercent une pression sur le limes danubien et, alliés aux Lombards, font même des incursions dans l'Empire au IIe siècle.</p>  | <p style="text-align: center;"><b>TRIA NOMINA</b></p> <p>Le <b>nom romain</b> se particularise par l'usage de trois noms (tria nomina) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le prénom (praenomen)</li> <li>• le nom (nomen)</li> <li>• le surnom (cognomen)</li> </ul> <p>Les personnes qui recevaient la citoyenneté romaine prenaient le nom de l'empereur qui avait décidé de leur naturalisation, et le faisait suivre de leur ancien nom. Par exemple, <u>Flavius</u> Josèphe qui était devenu romain grâce à l'empereur <u>Flavius</u> Vespasien.</p> |
| <p style="text-align: center;"><b>PÉRÉGRIN</b></p> <p>Dans l'empire romain, les pérégrins sont des hommes libres, habitant les provinces conquises par Rome, ne disposant ni de la citoyenneté romaine, ni du statut juridique des Latins.</p>  | <p style="text-align: center;"><b>VÉLITE</b></p> <p>Les vélites étaient les fantassins légers des armées romaines antiques. Au début, les légions étaient constituées de citoyens romains selon leur rang de richesse, les vélites étaient issus des centuries pauvres. En effet, chaque citoyen devait alors acheter lui-même son équipement ; celui de vélite était le plus économique, car il se limitait à une fronde ou quelques javelots.</p> | <p style="text-align: center;"><b>JUIF</b></p> <p>La citoyenneté romaine n'est pas une affaire de religion. Cependant, les Juifs appartiennent à une province lointaine, une province impériale où il y a, avant 212, peu de citoyens romains. Les Juifs, comme les chrétiens, refusent le culte impérial au nom du monothéisme et c'est là un obstacle à l'obtention de la citoyenneté romaine. Cependant, certains Juifs ont pu être remarqués par l'Empereur qui leur a attribué la citoyenneté.</p>   |
| <p style="text-align: center;"><b>DIACLÉTIE</b></p> <p>Dioclétien, de son nom complet Gaius Aurelius Valerius Diocletianus, est empereur romain du 20 novembre 284 au 1er mai 305. Il est né en Dalmatie en 245 et est mort en 313.</p>   | <p style="text-align: center;"><b>COLONIE ROMAINE</b></p> <p>Une colonie romaine est une ville créée par l'État romain sur un territoire conquis et où s'installent des Romains. C'est parfois une ancienne ville indigène devenue romaine. Son statut est plus favorable que celui des <b>cités municipales</b> ou <b>pérégrines</b>.</p>  |   |

|   | SONT<br>CITOYENS ROMAINS   | NE SONT PAS<br>CITOYENS ROMAINS  |
|---|--|--|
| En 1 de notre ère                                 | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Homme libre de Rome</li> <li>2. Sénateur (il faut être citoyen pour le devenir)</li> <li>3. Homme libre de toute cité italiennes (depuis 89 av. JC)</li> <li>4. Esclave affranchi par un citoyen (avec quelques restrictions pour la première génération dans les droits)</li> <li>5. Homme libre de Narbonnaise</li> <li>6. Légionnaires romains</li> <li>7. Homme portant la toge et utilisant prénom, nom et surnom (tria nomina)</li> <li>8. Homme à qui l'Empereur a accordé la citoyenneté romaine (Cela s'appelle <b>concession viritane</b> : le nouveau citoyen porte alors le nom de l'Empereur)</li> <li>9. Femme romaine (a la citoyenneté, la transmet à ses enfants mais sans égalité des droits)</li> <li>10. Femme de sénateur</li> <li>11. Romain habitant une colonie romaine</li> <li>12. Tous les hommes libres de certaines colonies romaines auxquelles ce statut a été accordé collectivement (Lugdunum)</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Esclaves (sauf certains affranchis)</li> <li>2. Esclaves affranchis par un non-citoyen</li> <li>3. Gladiateurs (si ce sont des esclaves, prisonniers de guerre...)</li> <li>4. Femmes de non-citoyen</li> <li>5. Étrangers à l'Empire : barbares, Germains, Celtes... vivant de l'autre côté du limes</li> <li>6. Habitant indigène d'une colonie (sauf s'ils ont acquis un rang de magistrat de leur cité)</li> <li>7. Pérégrins et femmes de pérégrins</li> <li>8. Citadins libres d'Espagne (Ce n'est qu'en 74 que Vespasien accorde la citoyenneté à tous les citadins libres d'Espagne)</li> <li>9. Soldat d'origine étrangère ayant effectué moins de 25 ans dans la légion ou servant dans les troupes auxiliaires</li> </ol> |
| En 48 de notre ère (après les Tables Claudiennes) | <p>Ajouter aux précédents</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. Citadin libre de toutes les cités gauloises</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Esclaves</li> <li>2. Enfants</li> <li>3. Pérégrins et femmes de pérégrins</li> <li>4. Soldat d'origine étrangère ayant effectué moins de 25 ans dans la légion ou servant dans les troupes auxiliaires</li> <li>5. Étrangers à l'Empire : barbares, Germains, Celtes... vivant de l'autre côté du limes</li> </ol>   |
| En 212 (après l'Édit de Caracalla)                | <ol style="list-style-type: none"> <li>14. Tout homme libre de l'Empire</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Esclaves</li> <li>2. Enfants</li> <li>3. Étrangers à l'Empire : barbares, Germains, Celtes... vivant de l'autre côté du limes</li> </ol>   |